

Cour de France.fr / Vie quotidienne / Corps, costume et parure / Etudes modernes / Les uniformes de la cavalerie de la Maison du roi vers 1691

Christian Terana

Les uniformes de la cavalerie de la Maison du roi vers 1691

Article. Source : Histoire, économie & société

Christian Terana, "Les uniformes de la cavalerie de la Maison du roi vers 1691", dans Histoire, économie & société, 1996, n° 1, pp. 141-145.

Extrait de l'article

C'est aux alentours des années 1690 que la Maison militaire du roi de France a atteint son plus grand développement. Si l'on excepte quelques détails ou modifications dus à la mode et aux évolutions nécessaires, l'institution, organisée par Louis XIV et son ministre, ne changera pour ainsi dire plus jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Ce que l'on nomme la Maison militaire à la fin du XVIIe siècle est un important corps d'unités d'infanterie et de cavalerie : pour l'infanterie, les Cent-Suisses, les Gardes françaises et les Gardes suisses ; pour la cavalerie, les Gardes du corps, les Gendarmes, les Chevaux-légers de la garde, les Mousquetaires et les Grenadiers à cheval. À cet ensemble s'ajoute théoriquement les seize compagnies de gendarmerie (10 de gendarmes et 6 de chevaux- légers), ainsi que deux compagnies de gens de pied, les gardes de la Porte et les gardes de la prévôté de l'Hôtel (...)

Notre sujet n'est pas de traiter de l'utilisation politique que Louis XIV a pu faire de ce corps, mais ce n'est sûrement pas pour des raisons uniquement militaires qu'il l'a autant augmenté, en effectifs comme en unités ; surtout si l'on y inclut la Gendarmerie. Il apparaît en effet qu'en organisant ces unités et en y rassemblant ses gentilshommes, Louis XIV a conçu le moyen honorable de discipliner la noblesse du royaume qui trop souvent, par sa turbulence, avait pu mettre en danger l'institution monarchique.

[Lire la suite \(Persée\)](#)